

Paris, le 5 avril 2006

Message de la Présidente et du Directeur général aux personnels du CNRS

Ce court message est destiné à vous tenir informé de nos décisions les plus récentes.

Tous les départements scientifiques sont désormais pourvus d'une direction. En effet, depuis le 3 avril, Pierre Guillon est le nouveau directeur du département scientifique « Ingénierie ». Professeur des Universités à Limoges, il était jusqu'à présent conseiller scientifique du Délégué Général à l'Armement. La communauté des sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) sera très prochainement consultée sur l'opportunité d'un regroupement au sein du département « Ingénierie ». Elle aura à se prononcer sur le découpage actuel qui, d'un côté, divise la communauté de la recherche en informatique entre les départements « Mathématiques, informatique, physique, planète et Univers » (MIPPU) et « Ingénierie », mais, de l'autre, permet des rapprochements féconds.

Concernant le département scientifique Environnement et Développement Durable (EDD), quelques dizaines de laboratoires ont été présélectionnés, par le comité de direction, pour opter pour EDD comme département principal. Celui-ci, rappelons-le, revêt à la fois une logique de département et d'institut (c'est-à-dire de programme). Un questionnaire sera envoyé sous peu aux directeurs des laboratoires concernés afin qu'ils se déterminent en termes de rattachements principal et secondaire(s).

Le partenariat avec les entreprises ainsi que celui avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont deux domaines d'importance stratégique pour le CNRS. En ce qui concerne le premier, une nouvelle direction de la politique industrielle, dirigée par Marc Ledoux, se met en place. De même, nous mettons en place une nouvelle direction du partenariat, composée de trois volets d'actions de terrain, respectivement avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les collectivités territoriales et les autres organismes de recherche. Maurice Gross, qui va rejoindre l'équipe de direction comme conseiller du directeur général, aura la responsabilité de sa création et de sa mise en œuvre. Les missions des nouveaux directeurs interrégionaux (DIR) seront redéfinies dans ce contexte.

Rappelons que ces modifications devront, avant d'être officiellement opérationnelles, être examinées par les instances consultatives, puis adoptées en conseil d'administration le 22 juin prochain. Nous y discuterons aussi les grands axes de la politique du CNRS. La principale richesse du CNRS étant ses personnels et leurs compétences, nous mettons la priorité sur le thème de l'attractivité des métiers de la recherche. Ceci doit se traduire par un meilleur suivi de la carrière des chercheurs, par une amélioration de l'évaluation des ITA et par une politique dynamique de recrutements. A cette occasion, nous défendons de nouvelles possibilités permettant aux chercheurs d'enseigner à temps partiel, avec des positions de "chercheurs-enseignants" reposant sur le volontariat, une durée limitée et une prime contractuelle. Ces contrats leur permettraient d'assumer une charge partielle d'enseignement au niveau de la Licence et du Master 1, de façon à autoriser des décharges d'enseignement à leurs jeunes collègues maîtres de conférences, dans leur équipe ou laboratoire. Ces décharges seraient négociées par le CNRS, à l'avance, avec chaque chef d'établissement sur des critères de projets ou d'opportunités scientifiques.

En conclusion, nous souhaitons insister sur le remarquable dynamisme des unités qui, très nombreuses, malgré le calendrier contraint, ont répondu au questionnaire sur les projets scientifiques qu'elles souhaiteraient soumettre au prochain CPER. Nous y reviendrons prochainement.

Catherine BRECHIGNAC
Présidente du CNRS

Arnold MIGUS
Directeur général du CNRS